

Questions orales

duction, en essayant de diminuer les aspirations et en offrant des logements à des prix abordables. Nous surveillons bien sûr la hausse des prix, mais l'industrie de la construction me dit que malgré les augmentations inévitables de cette année, l'équilibre de l'offre et de demande devrait permettre, des réductions de coûts. Nous veillons à ce que les directives de la Commission de lutte contre l'inflation soient respectées.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE MOTIF DE L'OCTROI HÂTIF À DOME PETROLEUM D'UN PERMIS DE FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je lui souhaite la bienvenue à l'occasion de son retour de Colombie-Britannique, où il a peut-être eu plus beau temps. En son absence, son secrétaire parlementaire a indiqué à la Chambre qu'il y aurait une recommandation le 18 février à l'égard de Dome Petroleum qui a demandé des permis de forage au large de la mer de Beaufort. Selon M. Milne, fonctionnaire à ce ministère, la probabilité d'erreurs humaines rend presque inévitable un accident de forage; or, on ne dispose pas des techniques voulues pour le nettoyage et le contrôle. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre, la raison d'être d'une décision si intempestive, malgré l'avis d'un de ses fonctionnaires, et aussi, bien sûr, malgré le rapport du ministère de l'Environnement sur les effets écologiques du forage dans la mer de Beaufort.

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): La décision de principe concernant le forage dans la mer de Beaufort a été prise il y a deux ans et les permis d'exploitation devaient être assujettis aux restrictions et aux conditions exigées par l'environnement après qu'on aurait connu le résultat des tests, et ces études, qui ont coûté à peu près 12 millions, sont maintenant terminées. C'est une question qui fait l'objet de mes conversations avec mon collègue le ministre de l'Environnement, c'est-à-dire quelles seront ces conditions. La décision n'a pas encore été prise.

M. Leggatt: Le ministre n'a pas encore dit à quoi tenait une telle hâte. Étant donné que c'est le contribuable qui fait les frais de la commission Berger chargée d'étudier les conditions sociales et relatives à l'environnement dans l'Arctique, pourquoi n'a-t-on pas mandaté explicitement la commission d'examiner la question des forages sous-marins? De nouveau, pourquoi le ministre ne peut-il pas attendre que toutes les données aient été recueillies et publiées avant d'émettre des permis de forage? Autrement dit, pourquoi la commission Berger ne peut-elle pas s'occuper de cette affaire et soumettre un rapport comme elle le fera sur l'aménagement de pipe-lines dans l'Arctique?

[M. Danson.]

M. Buchanan: La dernière question porte sur l'aménagement de pipe-lines dans l'Arctique. Le mandat du juge Berger est très explicite. Il porte sur la demande de Canso et nous y avons ajouté par la suite les éléments de la demande de Foothills qui différaient de ceux de Canso. Tel est le mandat qu'on a confié au juge Berger. Pour ce qui est des travaux, je doute que le rapport sera prêt vers le milieu de février. C'est une chose dont je devrai m'entretenir avec mon collègue, le ministre de l'Environnement.

* * *

LES TRANSPORTS

LE SERVICE DE TRAVERSERS DU CONTINENT À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—LES INTERRUPTIONS ET LA DÉCISION D'UN TRIBUNAL

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je voudrais m'adresser au ministre des Transports. Comme la Cour fédérale vient de décider que le gouvernement fédéral avait manqué à sa tâche en laissant interrompre le service de traversiers entre l'Île-du-Prince-Édouard et le continent, le ministre peut-il nous dire si on a trouvé un moyen de s'entendre pour éviter d'autres interruptions de service, ou si on a mis au point un plan d'urgence qui serait appliqué dans une situation qui pourrait amener une autre interruption du service?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Évidemment, je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner cette décision. J'ai tout de même songé aux problèmes des interruptions de service surtout en ce qui concerne les différends ouvriers. On essaie de créer un climat qui assurerait le maintien de ces services, même quand les tactiques ouvrières ordinaires pourraient les interrompre, avec le concours et l'accord de toutes les parties concernées. Je ne saurais dire, bien sûr, que les services seront assurés en tout temps, mais les possibilités d'interruptions ont été réduites.

● (1500)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre quels travaux sont prévus pour cette semaine et la semaine prochaine? J'aimerais aussi en profiter pour lui demander si le gouvernement a pris une décision au sujet de la proposition que les leaders à la Chambre ont discutée concernant l'emploi du temps de la Chambre jeudi et vendredi prochains, en raison de l'événement très important et dramatique qui se déroulera à Ottawa à ce moment-là. Je lui demande de se rappeler que le Nouveau parti démocratique avait profité d'un arrangement semblable, et il n'est pas impossible que le parti ministériel puisse présenter une demande semblable à la Chambre dans un avenir assez proche.